

Tableau des coûts de parrainage

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) a élaboré le Tableau des coûts de parrainage et le Tableau des déductions de la valeur monétaire des dons en nature.

Le Tableau des coûts de parrainage fournit **une estimation, au moment de préparer la demande de parrainage**, du soutien financier qui doit être procuré aux réfugiés parrainés dans le cadre du Programme de parrainage privé de réfugiés (PPPR) par les Groupes de cinq, les Répondants communautaires et les Signataires d'entente de parrainage du Plan C de gestion des risques.

Le Tableau des coûts de parrainage n'est qu'une **estimation**. Les montants qui s'y trouvent ne représentent pas le montant réel de soutien financier que les répondants doivent fournir une fois les réfugiés parrainés arrivés au Canada.

Veuillez vous référer au [Guide IMM 5413 à l'intention des SEP](#), au [Guide 2200 à l'intention des Groupes de cinq](#) et le [Guide IMM 2201 à l'intention des Répondants communautaires](#) pour de plus amples renseignements.

Tableau des coûts de parrainage

Taille de la famille	12 mois de soutien au revenu (\$)	Coûts initiaux (\$)	Coût total (\$)
1	17 700	3 700	21 400
2	24 400	5 500	29 900
3	25 000	7 000	32 000
4	25 700	8 400	34 100
5	26 400	9 900	36 300
6	26 800	11 300	38 100
Membre supplémentaire	1 600	1 400	3 000

Tableau des déductions de la valeur monétaire des dons en nature

Les dons en nature peuvent réduire le montant des ressources financières exigées. Le tableau suivant a été créé par IRCC pour estimer la valeur monétaire de plusieurs types de dons en nature en fonction de la taille de la famille. Remarque : Les déductions ne doivent pas dépasser le montant indiqué dans le tableau.

Taille de la famille	Vêtements (\$)	Mobilier (\$)	Articles ménagers (\$)	Linge de maison (\$)	Fournitures scolaires (\$)	Denrées alimentaires de base (\$)	Logement (\$)
1	394	1 144	316	84	s. o.	123	10 680
2	789	1 683	343	169	s. o.	176	13 704
3	1 058	1 993	369	253	80	228	14 364
4	1 327	2 303	395	337	161	281	15 072
5	1 596	2 613	422	422	241	333	15 780
6	1 865	2 922	448	506	322	386	16 128
Pour chaque membre supplémentaire	268	310	26	84	80 par enfant âgé de 4 à 21 ans	52	0 (16 128 pour chaque famille de 7+)

Taux du Programme d'aide à la réinstallation (PAR)

Le montant minimal réel de soutien financier que doivent fournir les répondants après l'arrivée des réfugiés au Canada correspond aux taux du Programme d'aide à la réinstallation (PAR). Les répondants peuvent se servir du [Calculateur du soutien financier minimal](#) pour calculer le montant minimal de soutien financier en fonction des taux du PAR. Selon la collectivité où les personnes réfugiées s'installeront au Canada, le montant réel de soutien financier en fonction des taux du PAR pourrait être plus élevé ou plus bas que l'estimation basée sur le Tableau des coûts de parrainage.

Les taux du PAR comportent deux volets : 1) coûts initiaux et 2) coûts mensuels. Les coûts initiaux sont les mêmes dans toutes les provinces, tandis que les coûts mensuels varient d'une province à l'autre. La répartition des coûts initiaux et des coûts mensuels se trouve [ici](#).

Programme de formation sur le parrainage privé des réfugiés (PFPR)

Tél : 1.877.290.1701

français@rstp.ca

www.rstp.ca/fr/

Dernière mise à jour : Avril 2026